

L'ARCHE

SOUS L'ARC EN CIEL

LE FOYER

— NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

REVUE TRIMESTRIELLE EDITEE PAR
LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI **2,5€**



LES PREMIERS PASSAGERS DE
LA MAISON DE RODOLPHE

LA MAISON DE RODOLPHE :
UN NOUVEAU TOIT POUR LES SANS ABRI

LE LOGEMENT SOCIAL : QUI CHOISIT ?

LA FRESQUE DU FOYER

60^{ÈME} ANNIVERSAIRE :
LE FOYER, JOUR APRÈS JOUR

CONTINUER, DÉVELOPPER, MULTIPLIER (HISTORIQUE 1995 À 2010)

N°229
MARS 2011

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PERE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07 / TEL. 04 72 76 73 53 / FAX 04 72 76 73 71
ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE / CCP 282629 D LYON / www.fndsa.org



HEBERGEMENT D'URGENCE

■ **CENTRE GABRIEL ROSSET**
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON
191 PLACES

AS 365

■ **L'AUBERGE DES FAMILLES**
122 RUE DE GERLAND / 69007 LYON
38 PLACES

365

■ **LE FOYER VILLEFRANCHE/S**
461 RUE ROBERT SCHUMAN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
15 PLACES

■ **LA MAISON DE RODOLPHE**
105 RUE VILLON / 69008 LYON
40 PLACES

365



ACCUEIL DE JOUR

■ **ACCUEIL LA MAIN TENDUE**
461 RUE ROBERT SCHUMAN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
60 PERSONNES PAR JOUR

365

■ **ACCUEIL SAINT VINCENT**
10 RUE BELLIÈVRE / 69005 LYON
90 PERSONNES PAR JOUR

365

■ **LA RENCONTRE**
2 RUE PELLETIER / 69004 LYON
50 PERSONNES PAR JOUR

AS 365

■ **RELAIS SOS**
90 RUE MARIUS BERLIET / 69008 LYON
100 PERSONNES PAR JOUR

AS 365



HEBERGEMENT D'INSERTION

■ **FOYER EUGÈNE PONS**
1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON
25 PLACES

AS 365

■ **RÉSIDENCES LE « 85 »
ET « LES HORTENSIA »**
85 ET 68 RUE SÉBASTIEN GRYPHE
69007 LYON
42 PLACES

AS 365

■ **RÉSIDENCE LA CHARDONNIÈRE**
65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE
68 PLACES

AS 365

■ **LE FOYER VILLEFRANCHE/S**
461 RUE ROBERT SCHUMAN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
28 PLACES

365

■ **RÉSIDENCE LE BORDEAUX**
1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON
100 PLACES

AS 365

■ **ANTENNES FAMILLES**
100 PLACES
- BELLEROCHÉ
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
- 8 BIS RUE FERBER
69300 CALUIRE ET CUIRE

AS 365

■ **L'AUBERGE DES FAMILLES**
12 PLACES
122 RUE DE GERLAND / 69007 LYON

365

■ **HALTE DE NUIT**
68 RUE SÉBASTIEN GRYPHE
69007 LYON
30 PLACES



ATELIER D'INSERTION

■ **ATELIER POLYVALENT**
9 POSTES
58 QUAI GILLET / 69004 LYON

■ **ATELIER TRI OBJETS**
7 POSTES
58 QUAI GILLET / 69004 LYON

■ **ATELIER TRI TEXTILE**
24 POSTES
17 RUE DE TOULON / 69007 LYON

■ **ATELIER ENTRETIEN**
NETTOYAGE / BUANDERIE / MAINTENANCE
13 POSTES
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

■ **ATELIER CUISINE**
10 POSTES
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

■ **ATELIER TRANSPORT**
10 POSTES
58 QUAI GILLET / 69004 LYON

■ **RECYCLERIES**
3 POSTES
DANS LES DÉCHÈTERIES
DU GRAND LYON :
- 82 AV. APOLLINAIRE / 69009 LYON
- 29 ROUTE DE LA GARE
69340 FRANCHEVILLE
- IMPASSE DES ANCIENNES VIGNES
69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR

AS 365

ACCOMPAGNEMENT

■ L'accompagnement est une **mission transversale** et une activité présente au cœur de toutes les autres.

AS 365



SANTÉ

LE FOYER

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

LITS DE REPOS

12 PLACES

65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE



POINT SANTÉ

3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON



LIEU HYGIÈNE

3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON



GRUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE

30 PLACES

65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE



BRIC A BRAC

BARABAN

130 BIS RUE BARABAN / 69003 LYON

CROIX ROUSSE

19 RUE PAILLERON / 69004 LYON

GUILLOTIERE

56 RUE S. GRYPHE / 69007 LYON

OULLINS

6 RUE PIERRE SÉMARD / 69600 OULLINS

VAISE

21 RUE BERJON / 69009 LYON

VILLEFRANCHE SUR SAÔNE

433 RUE ANDRÉ DESTHIEUX
69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE



VEILLE SOCIALE TÉLÉPHONIQUE DÉPARTEMENT DU RHÔNE

- ORIENTATION
- SIGNALEMENT
- ÉCOUTE



CAPACITES D'ACCUEIL

■ **HEBERGEMENT URGENCE :**

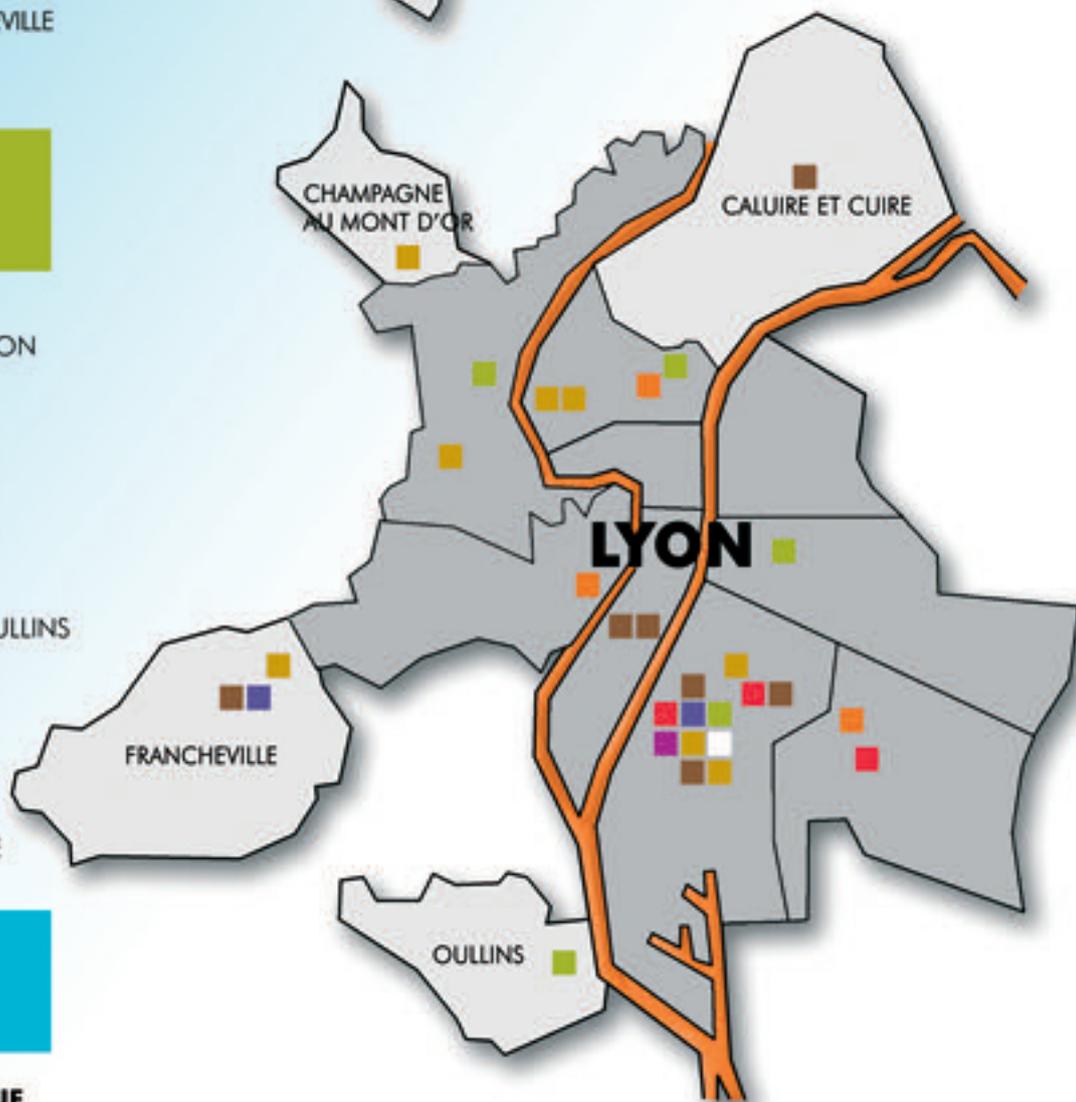
284 PERSONNES

■ **HEBERGEMENT INSERTION :**

387 PERSONNES

■ **ACCUEIL DE JOUR :**

300 PERSONNES PAR JOUR



■ ■ L'ACCOMPAGNEMENT ET LA SANTÉ SONT DES ACTIVITÉS TRANSVERSALES, PRÉSENTES DANS TOUTES LES MISSIONS DU FOYER



ACCUEIL DE JOUR



FEMME ISOLÉE



COUPLE



FAMILLE



HOMME ISOLÉ



ACCUEIL INCONDITIONNEL



ACCUEIL SUR PRESCRIPTION PERMANENTE



365



REINFORCEMENT HIVERNAL



ORIENTATION



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



SANTÉ



ATELIER D'INSERTION



ACCUEIL AVEC ANIMAUX



➔ **Benoît VIANNAY**
Président

LE FOYER ET L'ANNÉE EUROPÉENNE DU BÉNÉVOLAT

2011 a été déclarée par la Commission Européenne, "Année Européenne du bénévolat". C'est, pour LE FOYER, l'occasion de parler et de rendre hommage à ces hommes et femmes de « bonne volonté » qui, depuis 60 ans, chaque jour, participent à la vie du FOYER.

Au début, il n'y avait que des bénévoles. Notre fondateur, Gabriel ROSSET, les appelait « serviteurs » puisque les « pauvres étaient leurs maîtres ». Puis devant l'immensité de la tâche, il a été fait appel à des « employés au pair » pour les tâches de la vie quotidienne, puis, en 1954, à des salariés.

Aujourd'hui les bénévoles sont au nombre de 1 500.

Parmi eux, il y a des secrétaires, des enseignants, des architectes, des médecins, des retraités, des étudiants, des chefs d'entreprise, des familles, des comptables, un coiffeur, des artistes, des sportifs, des fonctionnaires... Ils sont présents dans toutes les activités de l'association.

Au FOYER, avec les 232 salariés, ils forment une véritable communauté d'Hommes, au service des plus pauvres qui viennent à nous. Ils font aussi partie de la grande famille des 14 millions de bénévoles présents dans plus d'un million d'associations existantes en France.

Certaines personnes estiment que les bénévoles prennent la place de professionnels ou n'apportent pas tout le professionnalisme que les usagers des centres d'hébergement sont en droit d'attendre.

Au FOYER, bénévoles et salariés travaillent en complémentarité et partagent la même éthique, avec pour chacun une responsabilité propre. Gabriel ROSSET écrivait en son temps : « Une société qui s'en remettrait aux seuls professionnels pour venir en aide à toutes les détresses serait bien malade... Les bénévoles apportent le nombre, la force, le dévouement, tout un édifice dont les professionnels sont les piliers. L'erreur des bénévoles qui veulent se passer des professionnels est aussi dangereuse que celle des professionnels qui veulent se passer des bénévoles ».

Au FOYER le bénévole n'a pas vocation à remplacer le professionnel et vice versa, ils se complètent. L'organisation et le fonctionnement du FOYER sont basés sur ce principe.

Voici deux illustrations de cette complémentarité :

Le travailleur social assure les aspects administratif et technique de l'hébergement, pendant que le bénévole apporte la présence, l'écoute, indispensables au mieux être de nos passagers.

les bénévoles sont aussi créateurs d'emplois : ils assurent dans les Bric à Brac la vente des objets collectés, triés, réparés par des employés du Service Insertion souvent issus de centres d'hébergement, encadrés par des moniteurs professionnels.

Le bénévole est aussi un citoyen qui s'engage, comme membre de l'association à « alerter inlassablement l'opinion et les pouvoirs publics sur le monde des plus déshérités ». Ainsi il rappelle aux hommes politiques, à ses élus, aux services de l'Etat et des collectivités qu'ils ont le devoir de lutter contre la misère, contre l'exclusion, avec les moyens nécessaires à cette obligation. Par son action, le bénévole prépare et soutient l'action sociale et politique.

Un des objectifs de cette année européenne du bénévolat est de sensibiliser à « l'importance du volontariat en tant qu'expression de la participation civique contribuant à la réalisation d'objectifs communs à tous les États membres, comme le développement harmonieux de la société et la cohésion sociale ». Les bénévoles tout comme les salariés du FOYER, « en mettant en pratique le principe de solidarité, apportent une contribution significative à la société ».

Qu'ils soient ici remerciés.

PS : dans le numéro de septembre de l'ARCHE, j'avais formulé le vœu qu'il n'y ait plus personne à la rue pendant l'hiver. Mon vœu n'a pas été exaucé : Il n'y a jamais eu autant de demandes d'hébergement de personnes sans domicile.

REDACTION

Directeur de rédaction :

Benoît VIANNAY

Rédacteur en chef :

Benoît VIANNAY

Comité de rédaction :

Michel CATHELAND / Juliette DEWAVRIN /

Monique ESCOFFIER / Alexandre FREDERICQ /

Djida GRANGER / Sébastien GUTH /

Michel LÉVY / Annie PAPILLON /

Jean-Louis ROCHER / Paul VEYRIRAS

Ils ont collaboré à ce numéro :

Martine BURHIG / Christian DELORME /

Virginie FUSTE / Louis PILOTE

Dépôt légal :

1^{er} trimestre 2011

Directeur de la publication :

Benoît Viannay

N° d'inscription paritaire :

0609 H 85296

Imprimerie :

IML - 69850 St-Martin-en-Haut

Tirage :

26.000 exemplaires

SOMMAIRE

Missions du FOYER	2/3
Editorial	4
Nous aider	27
BREVES	5
VIE DU FOYER	
Maison de Rodolphe	6 à 8
Théâtre à la Rochette	9
La fresque du FOYER	10 à 11
Tout sera comme avant	12 à 13
Fêtes de fin d'année	14
Carnet	14
CAHIER SOCIAL	
Un hiver particulier	15
Logement social : qui choisit ?	16 à 17
Psychiatrie citoyenne	17
Le développement, une question de transmission	18
DOSSIER 60 ANS	
60 ans en photos	19 à 21
La première nuit au FOYER	22
Historique : quatrième partie	23 à 25
SPIRITUALITE ET CULTURE	
Projet Reichthum à Berlin	26

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Comme chaque année, sont conviés les administrateurs, bénévoles, donateurs et salariés de l'Association. L'Assemblée générale placée sous la présidence de : Monsieur **Michel MERCIER**, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Libertés, Président du Conseil Général du Rhône se tiendra le lundi 18 avril 2011 à 15h30 dans les Salons de L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE. SALONS DE L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT : 29-31 cours de la Liberté 69003 LYON (Entrée piétonne rue de Bonnel)

Merci de confirmer votre présence auprès de Sofia HOZDIC / Protocole Département du Rhône
TEL 04 72 61 78 07 / FAX 04 72 61 79 07 / sofia.hozdic@rhone.fr. ■

CLINS D'OEIL

Dans le cadre de leur action en faveur des femmes, les membres des Clubs service féminins ont le plaisir de vous convier à un spectacle au profit du FOYER : "**CLINS D'OEIL**" DE LA FEMME DU III^{ÈME} MILLÉNAIRE AU QUOTIDIEN. Pièce à sketches de la compagnie des API gones sous la direction de Jacques Pomier

Le samedi 2 avril 2011 à 20 h 30 : Salle Victor Hugo
Mairie du 6^{ème} arrondissement / 33, rue Bossuet / 69006 Lyon

Accueil à partir de 19 h 45. Prix : 15 euros et 8 euros pour les étudiants. ■

MESSE DU FOYER

Le Président et les membres du Conseil d'administration, le Directeur et les membres du personnel, bénévoles et salariés, vous invitent à une célébration eucharistique le **samedi 19 mars 2011 à 17 heures** à la Basilique de Fourvière.

Un pot de l'amitié clôturera cette célébration. ■

DERNIÈRE MINUTE : QUÊTE DU FOYER

La 61^{ème} quête du FOYER s'est déroulée les 12 et 13 février dans les rues du département du Rhône, pour une recette en hausse de 5 %. Merci aux 800 bénévoles mobilisés à cette occasion ! ■

GALA DES ARBRES

Dans le cadre de l'opération « Les Arbres de la Solidarité 2010-2011 », Monsieur **Thierry de LA TOUR D'ARTAISE** et le Comité des Amis organisent leur traditionnel dîner de clôture de l'opération au Casino LE LYON VERT le **jeudi 7 avril 2011 à 19h30**. Le prix des places est fixé à 120 euros par personne.

Si vous souhaitez participer à ce dîner, vous pouvez contacter le Service Communication. ■

LES JARDINS AU GRAND CŒUR

Dimanche 22 mai 2011 de 14h00 à 19h00, l'association Parcs et Jardins de Rhône-Alpes organise l'ouverture exceptionnelle des jardins secrets du Lyonnais, Val-de-Saône et Beaujolais au profit de l'association. Les visiteurs peuvent découvrir lors de ce rendez-vous annuel, des jardins petits et grands, parcs remarquables ou centenaires, et contribuer à l'élan de solidarité du FOYER par leurs dons ou droits d'entrée.

Plus de renseignements : www.parcsetjardins-rhonealpes.fr ■

CONCERT THE VOICES OF FREEDOOM

La CDAS (Compagnie pour le Développement des Arts et du Spectacle) organise : le **vendredi 17 juin à 20h30** un CONCERT GOSPEL avec le groupe : **THE VOICES OF FREEDOOM**. Eglise St André / 19 rue de Marseille 69007 LYON

Plein tarif : 20 € / Tarif réduit - bénévoles et salariés du FOYER : 12 €. Une partie de la recette reviendra au FNDSA ■

AGENDA

→ 19 MARS

MESSE à la Basilique de Fourvière (Lyon).

→ 2 AVRIL

Pièce "**CLINS D'OEIL**" de la femme du III^{ème} millénaire au quotidien / Salle Victor Hugo.

→ 7 AVRIL

Soirée de clôture de l'opération **LES ARBRES DE LA SOLIDARITÉ** au Casino LE LYON VERT.

→ 18 AVRIL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE / Salons de L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT du Rhône à 15h30.

→ 22 MAI

LES JARDINS AU GRAND CŒUR.

→ 14 ET 15 JUIN

« **WORKSHOP** » des Accueils de Jour en partenariat avec la Mairie de Lyon 4^{ème}, le CLRD, ADEFI et les collectifs d'artistes SINGUL'ART et l'association DITES 33 à Lyon 4^{ème} (Jardin du Clos Carret le 14 et Place de la Croix Rouse le 15)

→ 17 JUIN

CONCERT THE VOICES OF FREEDOOM à 20h30
Eglise St André / 19 rue de Marseille 69007 LYON

→ 18 JUIN

Grande vente de printemps dans tous les **BRIC A BRAC** du FOYER de 9h00 à 18h00.



Crédit photo : patriarche & co

→ En arrivant rue Villon par le boulevard des Etats-Unis, il est difficile de manquer la Maison de Rodolphe ! Ses deux bâtiments principaux s'élèvent vers le ciel, chacun couronné d'un toit semblable à celui d'une pagode...

LA MAISON DE RODOLPHE

Les bâtiments de la Maison de Rodolphe sont en bois ; un matériau écologique ! Elle a en effet été construite dans le respect des normes du développement durable. Cela vaut pour la consommation énergétique, l'isolation ou l'acoustique, ... Son mode de construction est industrialisable, c'est-à-dire que depuis le mobilier jusqu'aux sanitaires, chaque unité d'hébergement a entièrement été réalisée et assemblée en usine avant d'être glissée dans la structure en bois qui l'accueille, tel un tiroir qui prend sa place dans une commode. Son concept architectural peut être reproduit et décliné pour d'autres destinations ou d'autres populations.

« C'est beau ! », disait un riverain une fois le chantier terminé. « A quoi cela va servir ? »

A accueillir les plus démunis, des personnes vivant seules avec leur chien ou des familles ! A accueillir des personnes éprouvées par une vie dans la rue, des hommes et des familles ayant eu un parcours chao-

tique, des personnes en situation d'urgence « sociale ».

Et oui, si la Maison de Rodolphe est belle, confortable et durable, elle offre surtout un cadre idéal pour se poser, commencer à se reconstruire, envisager un meilleur avenir avec l'appui de l'équipe des bénévoles et salariés du FOYER !

Un accompagnement innovant

Selon leur situation et progressivement, l'objectif est de pouvoir proposer à ces hommes et à ces familles, une orientation vers un hébergement adapté, un parcours résidentiel ou d'insertion. Dans cette optique, l'écoute, l'attention et l'accompagnement fournis par les équipes de la Maison de Rodolphe sont essentiels.

■ Prendre soin

Cependant, aider quelqu'un à se reconstruire passe parfois par un retour aux soins ou à une meilleure hygiène. Peu après leur arrivée, de même qu'ils auront fait le point avec

un travailleur social sur leur situation administrative et sociale, les résidents sont invités à rencontrer un médecin ou une infirmière. En outre, une permanence santé est assurée une fois par semaine.

■ L'accueil des hommes avec leur chien

Dès les premières réflexions autour de l'accueil, il est apparu comme une évidence qu'il fallait considérer l'homme et son chien comme deux êtres indissociables. C'est pourquoi les hommes sont autorisés à garder leur chien dans leur chambre le soir. L'objectif est de créer la confiance nécessaire pour que l'homme accepte de laisser son chien au chenil dans la journée afin de pouvoir

Pour qui ?

■ Des hommes seuls avec leurs chiens : 10 places en chambre individuelle

■ Des familles de trois à cinq personnes : 30 places en chambre de deux personnes et pouvant communiquer entre elles.

effectuer des démarches administratives, se rendre à des rendez-vous, reprendre un travail...

■ Un espace conseil vétérinaire

Proposer un espace de soins vétérinaires qui soit ouvert à des personnes sans-abri n'étant pas hébergées à la Maison de Rodolphe était un point important du projet. Les consultations sont données par un vétérinaire bénévole. Il s'agit de s'assurer de la bonne santé de l'animal (dents, ongles, oreilles, yeux...), mais également de vacciner, de traiter le chien contre les parasites, ...

Les équipes de la Maison de Rodolphe

Ce sont aujourd'hui une quinzaine de personnes : des salariés, éducateurs, assistante sociale, infirmière, agents d'accueil, ... qui assurent l'orientation et l'accompagnement des personnes accueillies, l'animation des espaces de vie. Ce sont aussi des bénévoles qui apportent soutien, écoute et disponibilité aux résidents mais aussi leur savoir-faire : aide aux devoirs, apprentissage du français, soins infirmiers et soins vétérinaires.

Un nouvel élément du dispositif d'hébergement

LE FOYER a souhaité que la Maison de Rodolphe soit inscrite dans le dispositif de Veille Sociale du département du Rhône. Les personnes qui y sont accueillies sont obligatoirement orientées par le 115 et le Samu Social.

Le concept de la Maison de Rodolphe

A l'origine du projet, il y a un homme, Alain MERIEUX qui souhaitait qu'une association – LE



Crédit photo : patriarche & co



Crédit photo : patriarche & co



Crédit photo : patriarche & co

CONSTRUCTION

INTÉRIEUR D'UNE CHAMBRE



Crédit photo : patriarche & co

FOYER – et un cabinet d'architectes – PATRIARCHE & Co – réfléchissent ensemble à un lieu qui permette de recevoir, d'aider et d'accompagner des hommes seuls vivant avec leur chien dans la rue. Rien n'avait jamais été conçu dans ce sens pour ces personnes, éloignées de l'hébergement et, plus encore, du logement à cause de leur animal ! Il fallait aussi prendre en compte les familles en situation de précarité et dont le nombre augmente sans cesse dans le département du Rhône.

Dès lors, il s'agissait de concevoir des bâtiments pouvant être organisés de façon modulable tant pour l'hébergement, l'accueil et les services d'accompagnement, que pour les lieux de vie. Le résultat est composé d'un ensemble de trois bâtiments et d'un chenil.

Enfin, il fallait faire vite, réussir à ouvrir avant le début de l'hiver : les premiers résidents sont arrivés le 22 novembre dernier. Le chantier aura duré moins de six mois !

Exemple d'une collaboration réussie entre les acteurs du public et ceux du privé : le projet a reçu le meilleur accueil du Grand Lyon, qui a mis à disposition le terrain sur lequel a été bâtie la Maison de Rodolphe. L'État et le Conseil général du Rhône financent le fonctionnement et de nombreuses entreprises ont participé à la construction et à l'équipement des bâtiments.

L'INAUGURATION ... TÉMOIGNAGES ET PETITES PHRASES



Crédit photo : patriarche & co

Prés de 300 personnes, bénévoles, salariés, personnalités et amis du FOYER ont participé à l'inauguration de la Maison de Rodolphe le 11 février dernier, témoignant ainsi de leur intérêt pour ce nouvel établissement de notre association.

Notre président, Benoît VIANNAY a profité de cette occasion pour remercier et saluer l'action de tous ceux qui se sont impliqués dans le projet de la Maison de Rodolphe, formant le vœu que le FOYER sache montrer toute la générosité et toute l'audace nécessaires à l'accompagnement des personnes qui y seront hébergées.

« Grand chef d'entreprise et homme de cœur, la vertu caritative qui a marqué l'histoire de Lyon n'est

pas perdue ! » observait Gérard COLLOMB à propos de d'Alain MERIEUX.

« Ce projet là, il faut le développer ailleurs et pour d'autres » ajoutait Alain MERIEUX.

« Il y a toujours à construire... il nous est donné un monde, c'est à nous de le construire, de l'améliorer, de faire en sorte qu'il soit un peu plus humain, de faire un monde où chacun puisse trouver sa place en gardant sa dignité d'homme et de femme » soulignait Michel MERCIER.

« Pouvoir offrir d'aussi beaux bâtiments, c'est un geste de respect pour nos concitoyens » « Faire des choses belles pour ceux qui n'ont rien, c'est donner aussi du sens à notre société » « Plus la ville sera accueillante, plus elle sera belle, moins nous aurons de problèmes »... « Si jamais », ajoutait-il à l'attention de Benoît VIANNAY « vous vouliez construire d'autres immeubles comme celui-ci, le département a un terrain pas très loin d'ici. Si vous le souhaitez, Monsieur le Président, je vous le donnerai pour refaire la même chose ».

« Nous avons avec cette Maison de Rodolphe, le reflet de ce que nous essayons de faire au plan national, pour sortir les sans-abri de la rue et de les accompagner vers un hébergement comme celui-ci, puis de façon plus durable, vers un logement » concluait Benoît APPARU. ■

J.D.

Quelques dates

- **11 février 2010** : date de dépôt du permis de construire
- **5 juin 2010** : les travaux commencent, la dalle de béton est coulée
- **19 novembre 2010** : les premiers bâtiments sont terminés
- **22 novembre 2010** : les premières familles sont hébergées
- **24 janvier 2011** : les premières personnes accompagnées de leur chien sont accueillies
- **11 février 2011** : inauguration en présence de MM. Michel MERCIER, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Libertés, Président du Conseil Général du Rhône ; Benoît APPARU, Secrétaire d'Etat chargé du Logement ; Gérard COLLOMB, Sénateur, Maire de Lyon, Président du Grand Lyon ; Alain MERIEUX, Président du Fonds de dotation «La Maison de Rodolphe» ; Jean-Loup PATRIARCHE, Président de PATRIARCHE & Co, Alexandre FREDERICQ, Directeur et Benoît VIANNAY, Président du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

DES ACTEURS EN HERBE À LA ROCHETTE



Quatre jeunes volontaires en Service Civique à Unis Cité, Jérémy, Agnès, Simon, et Delphine se rendent au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI depuis mi-octobre pour accompagner la création d'une pièce de théâtre avec les enfants de la Cité de la Rochette à Caluire.

Rencontre :

L'ARCHE : Quels sont les objectifs du projet ?

Pour nous, l'idée est de rendre accessible le théâtre à des jeunes qui n'ont pas toujours la possibilité d'en faire et d'en voir ! Pendant un an, nous avons comme projet de monter une pièce qui sera ensuite jouée au Théâtre de la Croix-Rousse mais aussi à l'EPHAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) de la Rochette.

Véritable outil d'animation, cet atelier théâtre a aussi pour vocation de favoriser les liens entre enfants et adultes de la cité de la Rochette.

Pourquoi avez-vous choisi ce projet de théâtre parmi les autres projets d'Unis-Cité ?

Ce qui nous motive c'est la création du projet de A à Z !

Avant d'avoir la fierté de présenter le spectacle final, « il y a du pain sur les planches ! ».

Pour nous : rassembler une troupe de petits comédiens, élaborer des séances de travail diversifiées et pertinentes, motiver et encadrer ces bambins plein d'énergie...

Pour eux : être au rendez-vous chaque mercredi, donner de soi en dépassant le regard des autres, travailler sur la concentration et l'écoute, « oser s'essayer »... C'est donc un projet stimulant pour tous !

A qui est destiné ce projet ?

Le groupe de petits acteurs est composé de dix enfants de 7 à 13 ans que nous avons recrutés au début du projet. Ces graines de comédiens



sont éloignées de par leurs origines et leurs cultures, mais tous réunis par leur envie de monter sur les planches !

Les parents sont aussi vivement invités à participer à ce projet, ouvert à la famille, mais aussi aux autres habitants de la cité de Caluire. L'idée est de ne pas rester dans notre bulle, et de penser à la pérennisation du projet dans le futur.

Comment se passent les répétitions ?

Un mercredi par mois, nous nous rendons au théâtre de la Croix-Rousse, partenaire du projet, pour retrouver Malo. Metteur en scène, elle nous guide dans la création de la pièce. En plus des ateliers que nous proposons aux enfants sous forme de petits jeux théâtraux, les apprentis comédiens ont donc la chance de participer à de vrais cours de théâtre avec une professionnelle !

Un autre partenaire, l'EPHAD de la Rochette, nous prête généreusement ses locaux afin que l'on puisse s'exercer au théâtre dans une salle spacieuse. Cette collaboration apporte une nouvelle dimension au projet : l'intergénérationnel, au

plus grand plaisir des têtes blondes...et blanches !

Le spectacle final sera donc joué au théâtre de la Croix-Rousse mais aussi à l'EPHAD, devant ses résidents.

Quelques activités autour du projet...

En octobre, nous avons fait la visite guidée du théâtre de la Croix-Rousse et nous sommes allés voir le spectacle *Toccata* avec les enfants et leurs familles pour nous familiariser avec cet univers du spectacle vivant. Pour valoriser le travail des enfants, nous organisons régulièrement des réunions informatives avec les familles et les bénévoles et prévoyons une petite exposition restituant le travail effectué.

Et les petits comédiens, on les voit quand sur les planches ?

Les enfants vous attendent le 1er Juin au théâtre de la Croix-Rousse, VENEZ NOMBREUX !!!

Le nom de la pièce ?

Chut ! C'est un secret !

Pour toutes questions, vous pouvez nous contacter par mail à : uc.projettheatre@gmail.com



→ Pour la célébration de ses 60 ans d'existence, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI a souhaité que soit **rendue visible toute l'action menée auprès des plus démunis** et ce qu'il reste à faire afin de servir les intérêts des Passagers qu'il accueille en réalisant une fresque.

LE FOYER a fait appel au leader mondial en ce domaine **CITÉCRÉATION**, pour la réalisation de cette nouvelle oeuvre.

POURQUOI UNE FRESQUE ?

Cette fresque inaugurée le 21 décembre 2010, a pour vocation d'afficher l'identité du FOYER et ses missions : Accueillir, Accompagner, Héberger, Insérer.

En outre, **elle valorise la générosité des lyonnais, le travail sans relâche des salariés et des bénévoles, et le soutien indéfectible des entreprises.**

Elle habille les murs du centre historique de l'association, le Centre Gabriel ROSSET. C'est au 3 rue Père Chevrier à Lyon 7^{ème} le 23 décembre 1950 que tout a commencé. Quoi de plus naturel dès lors que de choisir ce lieu emblématique ?

LA FRESQUE DU FOYER

LES « ARTISTES » DE LA RUE

A l'extérieur, sur les murs de la façade donnant sur la rue Sébastien Gryphe, CITÉCRÉATION a représenté la rue avec ses difficultés, et a choisi pour ce faire, la thématique des **arts de la rue**.

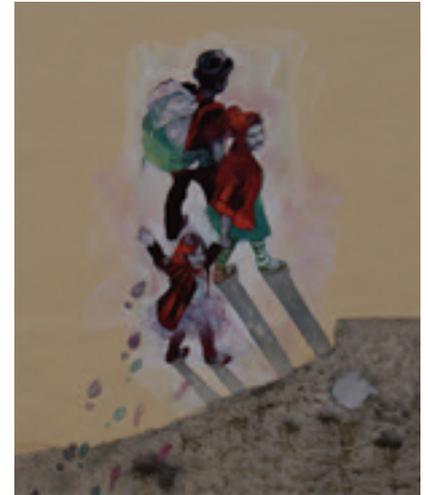
En effet, les Passagers du FOYER toujours sur le fil de l'exclusion, jonglent quotidiennement avec leurs problématiques. Cette représentation onirique de leur univers non misérabiliste, met en valeur leurs talents

et leurs compétences nécessaires au quotidien pour sortir de l'exclusion.

Plus loin, dans la rue Sébastien Gryphe, sont illustrées les actions et missions du FOYER menées maintenant depuis 60 ans. On retrouve ainsi les activités d'hébergement d'urgence et d'insertion, d'accompagnement, de santé, le volet repas, les ateliers d'insertion et le tri des dons...

Tout en haut de l'immeuble Gabriel ROSSET, le fondateur du FOYER porte un regard bienveillant sur l'association aujourd'hui.





Dans l'enceinte du FOYER, véritable lieu de vie où Passagers, bénévoles, salariés et visiteurs se croisent tous les jours, une représentation des monuments de la ville rappelle l'origine lyonnaise de l'association.

Dans un angle de la façade, on aperçoit un clin d'œil « lunaire » sur l'équilibre nécessaire des Passagers pour ne pas « tomber » dans la rue.

Une manière de permettre aux spectateurs du monde entier d'appréhender le monde de la rue d'une façon différente.

Ce projet porté pendant de nombreux mois par les salariés, les bénévoles et les Passagers est une mise en valeur des actions du FOYER mais aussi la mise en beauté d'un foyer d'hébergement d'urgence et la reconnaissance de ce lieu de vie.

LE FOYER affiche haut et fort le travail sans relâche des bénévoles et salariés et le courage des personnes qui veulent s'en sortir.

Merci à tous ceux qui ont participé et soutenu ce projet !



Enfin, au dessus de l'auvent, une famille s'en va vers d'autres horizons, saluant les bénévoles, salariés et mécènes de l'association pour les remercier de l'attention portée à leur intention.

UN NOUVEAU REGARD

Par cette œuvre inédite, c'est un nouveau **regard sur l'exclusion** que nous propose CITÉCRÉATION.

CITÉCRÉATION

Depuis 1978, l'entreprise coopérative des muralistes CITÉCRÉATION crée des œuvres murales, fresques, décorations, scénographies, design urbain, adaptés et personnalisés, dans l'espace public ou privé, au service des habitants, des visiteurs, des touristes...

CITÉCRÉATION a signé plus de 500 œuvres monumentales aux couleurs de la ville, de Lyon, de Barcelone, de Mexico, d'Angoulême, Mulhouse, Bourges, Naples, Biarritz, Trikala, Marseille, Chartres, Tibériade, Brest, Paris, Carcassonne, Lisbonne, Porto, Valence, Montpellier, Vienne, Namur, Vevey, Leipzig, Berlin, Francfort, Jérusalem, Moscou, Yokohama, Shanghai, Québec, etc... ■

WWW.CITECREATION.FR

CE PROJET A ÉTÉ SOUTENU PAR LA VILLE DE LYON, LE GROUPE SEB, LA BANQUE POPULAIRE LOIRE ET LYONNAIS, IT PARTNER, LA CAISSE D'ÉPARGNE RHÔNE-ALPES.

TOUT SERA COMME AVANT



→ Au moment où le lecteur lira ces lignes, je ne ferai plus partie du FOYER. Après 17 années d'engagement à son service et à l'heure de quitter l'association, il m'est venu l'idée non pas de faire bilan de mon action, projet sans intérêt et forcément partial de ma part, mais de m'interroger sur ce qu'était devenu LE FOYER et tenter de discerner ce qui pouvait bien avoir changé.

Quand j'intégrai LE FOYER, j'accompagnais sans le savoir la première vague de Roms qui fuyaient une Roumanie libérée du joug de Ceausescu. LE FOYER, à la demande d'un Etat déjà dépassé, les hébergea plus de deux ans durant dans un immeuble à quelques pas du Centre Gabriel ROSSET. Ils étaient 200 environ, incontrôlables et inquiétants car ils dénotaient dans un paysage et un environnement absolument pas préparé à les assimiler. Je me souviens m'être fait la réflexion que la France prenait alors des allures d'Espagne, pays qui passait pour être à la

traîne de l'Europe et où, même s'il ne s'agit pas des mêmes populations de migrants, ses habitants sont habitués depuis des décennies à voir circuler des gitans qui mendient aux carrefours et arrêtent les voitures aux feux. L'arrivée des mendiants et des prostituées à tous les carrefours était à l'époque à Lyon une révolution.

Au cours des mois de novembre et décembre derniers, LE FOYER a été réquisitionné pour assurer l'ouverture de deux gymnases afin de pallier au manque de places d'accueil. Alors que nous étions habitués depuis plusieurs hivers à assurer ce type de prestation, nous avons été frappés par l'importance de cette communauté qui représentait près de 70% des 110 à 140 personnes accueillies alors qu'elle n'en constituait qu'une faible minorité les hivers précédents. De nouveau nous avons dû nous adapter le mieux possible à une communauté affranchie de nos règles, où le clan est plus

important que la famille, et où les enfants jouissent dès le plus jeune âge d'une grande liberté. C'est peu de dire que ces familles ont mis à mal nos règles, nos pratiques, nos certitudes en termes d'accueil.

Se poser la question des raisons de leur retour, c'est passer à côté d'une vérité plus gênante : comment, pendant toutes ces années, avons-nous fait pour ne pas les voir. S'il est vrai que le phénomène s'est largement accru depuis l'intégration des nouveaux pays dans la Communauté européenne, ces familles étaient présentes sur le territoire depuis plusieurs années, vivant en bidonvilles, en campement, dans des voitures, dans des cabanes de palettes et de cartons. S'ils utilisent dorénavant les dispositifs réglementés d'accueil, c'est en raison d'une conjonction de facteurs : une politique d'éradication de leurs campements, la liberté de circulation, une réglementation nouvelle garantissant la continuité de l'hébergement à tout demandeur, l'ab-

sence de politique d'insertion adaptée et une saturation des dispositifs d'accueil. Le tout renforce la stigmatisation d'une population dont les comportements, inadaptés à nos règles, deviennent carrément choquants.

Si je disserte à mon tour autour de la « question Roms » c'est moins pour en devenir un énième contributeur voire carrément de bêler avec le troupeau, mais pour démontrer que le sort de cette population si particulière, aujourd'hui si visible et dérangeante, n'est finalement que le révélateur de la situation que vivent l'ensemble des « autres familles » des dispositifs hébergement.

En premier lieu les plus déstructurés, qui, au passage, ont hérité de la dénomination « personne en souffrance psychique » et qui représentent, parmi la population des hommes seuls hébergés par LE FOYER, une quasi-majorité. Pour s'en convaincre il suffit de se rappeler des débats qui ont eu lieu, au moment de la rénovation du Centre Gabriel ROSSET sur la nécessité de conserver un dortoir, ou au contraire la nécessité de le fermer, au nom de l'hébergement individuel, dogme dorénavant en vigueur. Si ce lieu, qui ressemblait alors plus à une cave qu'à un lieu d'accueil, a survécu, et s'est modernisé, il déborde, plus que jamais, de ses habitués, sans cesse renouvelés. Cette population a, au moins, triplé en 15 ans, résultat statistique des politiques publiques hospitalières visant à renforcer le soin en ambulatoire, fermer toujours plus de lits dans les hôpitaux psychiatriques et reléguer au secteur de l'hébergement des prises en charge qu'elles ne veulent qualifier de soignantes. Comme les Roms, ces « grands fous » sont présents dans nos rues, dans nos transports en commun, et nous refusons de les voir. LE FOYER n'a eu de cesse de se faire l'écho et le défenseur de

cette frange de la population sans abri que les grandes fédérations et organisations nationales, à quelques exceptions près, préfèrent ne plus voir pour ne s'occuper que des « travailleurs pauvres » ou des « nouveaux précaires ».

Au final, si nous n'avons eu de cesse depuis des années de clamer haut et fort que les « habitants » de nos structures sont multiples et divers, ils y échouent finalement pour les mêmes raisons : dans tous les cas l'absence de processus d'insertion et le passage obligé par la "case urgence".

Qu'ils soient "sortants de prison", "jeunes en rupture familiale", malades mentaux, familles décomposées, migrants ou étrangers en demande d'asile..., leur point commun est de faire appel au FOYER parce qu'aucune autre solution ne leur est offerte. Ce qui en soi rejoint la mission originelle du FOYER qui, en paraphrasant un poème célèbre dédié à un autre "géant" ¹ pourrait se résumer ainsi :

« Donnez-moi vos pauvres, vos exténués (...)

Le rebut de vos rivages surpeuplés

Envoyez-les moi, les déshérités, que la tempête m'apporte, (...) »

LE FOYER a toujours œuvré pour créer des réseaux, des parcours, des trajectoires de vie qui aboutissent à un mieux-être, à la progression de l'individu ou de la famille vers une situation meilleure. Pour cela il construit des logements de transit dans les années 70, puis des cités « en dur » dans les années 80...de même depuis les années 1990, LE FOYER n'a eu de cesse d' étoffer et d'enrichir les offres de prise en charge : selon l'âge, la vulnérabilité, l'employabilité, la composition des ménages...

Or aujourd'hui tout le processus est gelé et on a beau parler de « recherche de fluidité plutôt que de création de places nouvelles » il est bien difficile aux travailleurs sociaux de garder l'espoir et d'entretenir chez les passagers ce même espoir afin de supporter autant que faire se peut des séquences de vie que nous-mêmes serions incapables d'endurer.

La question qui m'a peut-être été le plus posée au cours de ces dix-sept années est : « combien s'en sortent ? ». Je pense avoir toujours répondu la même chose « très peu » mais en insistant sur telle ou telle réussite, sur telle accession à un logement, sur tel regroupement familial ou tel sevrage, tous aussi inespérés que dérisoires en comparaison du nombre écrasant d'échecs, de rechutes, de dépressions et de souffrances.

Pourtant, et c'est ce qui ne cesse de m'étonner chaque jour où je franchis la porte du FOYER : ils y croient ! Les bénévoles sont de plus en plus nombreux, les jeunes diplômés continuent à venir faire leurs classes, les anciens forment les nouveaux, des volontaires ² commencent à s'engager... il n'y a pas de fatalité. Patience, obstination, ténacité.... Cette communauté d'hommes et de femmes perdure et se régénère génération après génération. Finalement l'identité du FOYER se cache peut-être là, dans cette croyance permanente du lendemain meilleur et des efforts à accomplir tous ensemble pour y goûter.

Alors oui, demain, dans dix mois ou dans dix ans, tout sera comme avant. ■

Alexandre FREDERICQ

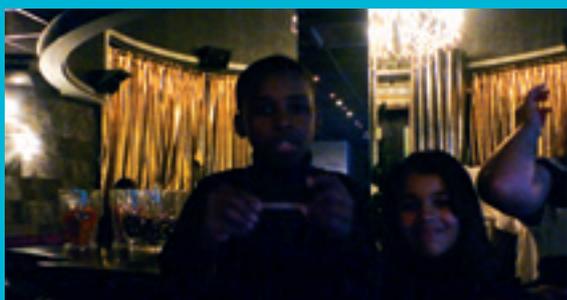
1. Emma LAZARUS

2. Volontaires du Service Civique

FIN D'ANNÉE AU FOYER



NOËL POUR LES ENFANTS



LE BAROC



NOËL À LA CHARDONNIÈRE



LES BENEVOLES DU 25 DÉCEMBRE

Comme il y a 60 ans lorsque Gabriel ROSSET et son équipe accueillait au « Monde Nouveau » les premiers passagers, les fêtes de fin d'année des 24, 25 et 31 décembre, auront été l'occasion de développer des moments de partage, dans l'esprit d'ouverture et d'accueil qui caractérise l'Association.

REMERCIEMENTS : Que soient particulièrement remerciés ceux qui ont permis de faire de ces fêtes de fin d'année des moments uniques ■ des restaurants LE MILANO et LE BAROC, qui ont offert aux passagers et aux familles repas de fête, musique, danses et cadeaux ! De quoi se réjouir pour longtemps avec les souvenirs de ces instants. La joie de se sentir invité et... unique ! ■ les enfants, les parents et les enseignants des écoles dont Sainte Blandine d'Écully ou le Collège Gabriel ROSSET, qui ont choisi, préparé et emballé des cadeaux pour les familles et les Passagers accueillis. ■ Les bénévoles et salariés qui ont assuré ces jours là des moments festifs et « familiaux » ■ Merci enfin à Revillon qui nous a offert les papillotes et aux pâtisseries qui nous ont offerts les bûches de Noël, nécessaires pour offrir aux résidents un « Noël comme tout le monde ».

SPIRITUALITE : Passagers, bénévoles, salariés, amis ont pu, au cours de temps de spiritualité ou de messe, se retrouver pour partager, dans une même prière, des intentions pour leurs familles, leurs amis et tous ceux vers qui convergent les actions de notre association : personnes seules, en souffrance, à la rue, en situation de précarité... les plus démunis de notre société pour qui Gabriel ROSSET se mobilisait déjà.

PARTAGES : Les fêtes de fin d'année sont l'occasion de penser encore plus aux autres : préparer des cadeaux pour d'autres enfants ou pour leurs parents, ou écrire et envoyer des cartes de vœux ou des messages d'amitié comme « que la vie soit belle pour vous », « que vos souhaits se réalisent », « que vous vous sentiez moins seuls »... Ces temps forts renforceront en chacun de nous, tout au long de l'année, le sens de la présence aux autres.

CONVIVIALITÉ : Partout, de Villefranche à Francheville, en passant par les arrondissements de Lyon où se trouvent toutes les structures de l'association, des repas festifs, des goûters, des rassemblements ont rapproché les accueillis, jeunes et familles, passagers isolés, bénévoles, salariés et tous ceux qui de près ou de loin oeuvrent ensemble à plus de solidarité et de mieux être.

Merci ! ■

Monique ESCOFFIER

CARNET

LE FOYER A LE REGRET DE VOUS FAIRE PART DU DÉCÈS DE :

■ Monsieur **Ali BOUTALEB**, Passager du Centre d'Hébergement d'Insertion La Chardonnière, décédé le 3 janvier 2011 à l'âge de 64 ans.

■ Monsieur **Gilles BEAUREGARD**, Passager du Centre d'Hébergement d'Insertion La Chardonnière, ancien Passager du Centre Gabriel ROSSET, décédé le 20 février 2011 à l'âge de 54 ans.

■ Monsieur **Jean-Pierre GABERT**, ancien Employé en Insertion bien connu du FOYER, décédé le 24 janvier 2011 à l'âge de 69 ans.

■ Monsieur **José SOUZA FERNANDEZ**, ancien Employé en Insertion, décédé le 21 novembre 2010 à l'âge de 47 ans.

■ Monsieur **Wolfgang WENDT**, ancien passager du Centre Gabriel Rosset, décédé le 6 décembre 2010 à l'âge de 58 ans.

■ Monsieur **André AVALLET**, ébéniste, menuisier, chauffeur au Service Collecte, chauffeur de car les week-ends, bricoleur, homme à tout à faire au BRIC À BRAC, et un temps volontaire en Centrafrique, était toujours là où il y avait un services à ren-

dre. Petit de taille, grand de cœur, André s'en est allé le 11 février à l'âge de 84 ans.

■ Monsieur **Pascal DAUVILAIRE**, bénévole au BRIC À BRAC de La Guillotière pendant 4ans, décédé le 8 février à l'âge 56 ans.

■ Monsieur **André DULLIN**, Bénévole au BRIC À BRAC de Vaise décédé le 6 janvier 2011, à l'âge de 84 ans.

Aux familles et amis de tous ces défunts, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI adresse ses très sincères condoléances.

UN HIVER PARTICULIER



Dès le mois de novembre, l'appel traditionnel à la mobilisation de tous les acteurs sociaux du Rhône pour le « PLAN FROID » s'est fait entendre.



Outre le rappel de l'inconditionnalité de l'accueil par le 115, des moyens supplémentaires ont été mis en place :

- Renfort des équipes mobiles du Samu Social, tout comme le renfort des écoutants téléphoniques du 115.

- Augmentation des capacités d'accueil par l'ouverture de **500** lits supplémentaires, portant le nombre de places d'hébergement d'urgence à près de **800 contre 313** en période normale,

- Accroissement des places dans les centres d'hébergement d'urgence.

- Mobilisation de chambres d'hôtel par la DDCS*.

- Réquisition, par le Préfet, de gymnases pour accueillir une centaine de personnes lors de froid extrême.

- C'est la reconduite, comme l'an passé, de La Halte de Nuit (accueil de nuit pour les personnes refusant de se rendre dans un centre d'hébergement d'urgence)

- C'est pour la seconde année consécutive, l'ouverture par LE FOYER, sur ses fonds propres, des nuitées en chambres d'hôtel afin d'accueillir 45 personnes.

- Enfin, c'est la possibilité, comme à l'accoutumée, de pousser les murs : le Centre Gabriel ROSSET a rajouté des lits de camp pour mettre à l'abri 30 personnes supplémentaires.

Jusqu'à présent rien de bien nouveau direz-vous ? Alors pourquoi cet hiver est si particulier ?

En premier lieu, il faut tenir compte de la nouvelle législation : l'année 2010 marque un tournant historique dans le traitement de la demande d'urgence.

En effet, depuis le 1er février 2010, le 115 applique le principe de continuité de l'hébergement, principe qui permet à toute personne bénéficiant d'un hébergement d'urgence d'y rester tant qu'il ne trouve pas une solution plus adaptée à sa situation.

Si cette loi est une avancée pour la stabilité des publics hébergés, elle remet en cause le principe même de l'accueil d'urgence.

Au 115 nous faisons les constats suivants :

- absence totale de fluidité du dispositif d'accueil,

- engorgement des demandes d'hébergement,

- rotation pratiquement inexistante des places d'hébergement particulièrement pour les « familles » aux situations administratives enlisées depuis plusieurs mois parfois, ne leur laissant aucune perspective d'évolution à court terme.

Les conséquences sont multiples : Ceux qui n'appelaient pas, ou plus, le 115 le sollicitent maintenant avec l'espoir de décrocher une place longue durée. On constate ainsi une hausse de la demande d'hébergement de 36 % par rapport à 2009.

De plus l'absence de rotation supprime tout simplement le nombre de places que peut distribuer le 115 du Rhône.

Pour les grands exclus, conserver sa place devient de plus en plus difficile : entre le respect des règles et des consignes, les horaires, l'obligation d'accompagnement social, nombreux sont ceux qui perdent leurs places au profit d'autres plus réactifs, plus débrouillards, moins cassés par les parcours d'une vie chaotique.

C'est d'ailleurs tout le travail du 115, du Samu Social et des responsables de structure que de veiller à ce que ces personnes particulièrement fragiles soient mises à l'abri.

En second lieu, le nombre de personnes sans offre d'hébergement n'a cessé de croître, on dénombrait près de **350 personnes sans solution** en octobre 2010 contre une centaine en 2009, suite logique des évacuations de squats et évacuations de campements occupés par des Roms, suite logique aussi d'une population qui se précarise.

Trois gymnases ont été réquisitionnés depuis le 26 novembre 2010, chaque gymnase ouvrant pour une période de 10 jours chacun.

C'est la première fois qu'un gymnase reste ouvert en continu pendant toute la période hivernale.

Nous sommes le 11 février et le gymnase est toujours ouvert et accueille chaque soir entre 110 à 150 personnes. La fin du plan froid est programmée pour le 4 avril 2011 et, déjà, on s'interroge sur le devenir de ces familles, de ces couples ou ces personnes isolées mises à l'abri durant l'hiver et qui vont devoir partir.

Certains trouveront peut-être une solution d'hébergement, d'autres regagneront des squats ou campements de fortune ou se feront héberger par des tiers.

Pour d'autres, ce sera la rue ! ■

* DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale (ex DASS)

Djida GRANGER



LA SALLE POLYVALENTE DU FOYER TRANSFORMÉE EN DORTOIR PROVISOIRE

RÉUNION DU COMITÉ D'OBSERVATION ET D'ÉTUDE

LE LOGEMENT SOCIAL : QUI CHOISIT ?

Le troisième Comité d'Observation et d'Étude s'est tenu au FOYER le 23 novembre 2010.

La politique de l'État est fortement marquée depuis 2007 par les conditions de vie des ménages en France, autant dans les milieux ruraux qu'urbains. Ces conditions de vie sont notamment représentées par ce thème central de l'actualité : le mal-logement.

Dans son rapport publié en 2011 sur le mal-logement, la Fondation l'Abbé Pierre annonce « **3,6 millions de personnes non ou mal-logées, auxquelles s'ajoutent 5 millions de personnes en réelle fragilité de logement à court ou moyen terme** ».

Le premier réflexe face à cette crise du logement relayée sans cesse par les médias est de questionner l'absence de logements. Les regards se portent alors sur toutes les pistes de réponse : le parc privé, public, social sous ses différentes formes, les plans de renouvellement urbain, la mixité dans les quartiers, les habitations précaires, les meublés, les mobil-homes, les immeubles vacants... et ceci télescopé par les considérations des coûts de la vie, de l'énergie, de la mobilité, la réévaluation des loyers, les mutations...

Ainsi, la question du logement reste une problématique complexe qui touche de plein fouet les ménages les plus fragiles (personnes âgées, familles monoparentales...) comme tant d'autres sujets d'actualité (emploi, crise financière...). **Alors pourquoi se pencher à notre tour sur ce sujet inextricable ?**

Ce qui rassemblait les interlocuteurs autour de la table était bien plus ciblé que la « générale » question de l'offre et de la demande.

Pour LE FOYER et les membres du Comité d'Observation et d'Étude, la question qui nous touche de façon beaucoup plus proche est celle du refus des propositions de logement : car malgré des conditions de logement inadéquates, voir une absence de logement, il arrive que les personnes refusent le logement qui leur est attribué, y compris dans le cadre de la procédure d'urgence

qu'est le Droit Au Logement Opposable (DALO). **Comment expliquer ou interpréter ce phénomène ? Pour les acteurs de terrain, comment remédier à cet état de fait ?**

Avec l'aide de la Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion Rhône-Alpes (MRIE), LE FOYER a tenté d'aborder cette question pour déceler :

- les véritables motivations et tendances qui animent les ménages qui refusent les propositions de logement,
- des principes de travail, des attitudes professionnelles communes,
- des propositions d'outils pour rendre le système plus efficace et plus ergonomique.

EN CONCLUSION

Guidés dans sa première partie par l'enquête de la MRIE sur les motifs de refus de logement dans le cadre du recours DALO, les intervenants se sont penchés sur le thème « Logement social : qui choisit ? ».

Cette question, qui renvoie à la responsabilité d'attribution des logements par les bailleurs sociaux et les collectivités, a pu apporter des éclaircissements un peu plus objectifs sur l'image que l'on veut bien se faire des publics requérants au DALO ou demandeur de logement social.

Parmi ces éclaircissements, le premier a été de **couper court aux**

stéréotypes de la demande de logement. Sur le département du Rhône :

■ Tout d'abord, les requérants DALO ne présentent pas une exigence plus démesurée que le demandeur de logement classique (ainsi, seuls 22% opposent un refus de proposition) : la localisation, la taille et l'étage du logement en sont les principaux motifs.

■ Ensuite, il est **infondé de traire les refus par la mauvaise qualité ou l'inadéquation des logements** proposés, puisque les propositions de logement faites sont pour moitié situées sur les agglomérations lyonnaise et villeurbanaise : il n'y a pas de phénomène de ghettoïsation.

Un autre éclairage a ensuite été porté sur **la compréhension du recours DALO en tant que système d'attribution de logements, en tant qu'ensemble de procédures et, enfin, en tant que loi instaurant un droit.**

Ainsi, il est apparu comme essentiel que la demande de logement et son fonctionnement – déjà malmenée par le contexte économique difficile et le constat de constructions insuffisantes et inadaptées – doivent être compris, autant par les professionnels que par les demandeurs/requérants. En cela, **l'accompagnement dans la demande de logement est incontournable** et doit faire l'objet d'une communication claire, autant sur son objet, ses procédures que sur les

COMMED ■ Le droit au logement est garanti par l'État, dans les conditions prévues par les textes, aux personnes qui ne peuvent accéder par leurs propres moyens à un logement décent et indépendant. Pour celles dont les démarches ont été vaines, la loi du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable a créé des dispositifs de recours. La commission de médiation (COMMED) du Rhône, est chargée de se prononcer sur le caractère prioritaire des demandes de logement et sur l'urgence de leur attribution aux demandeurs ou de leur accueil dans une structure d'hébergement. Depuis son installation en 2008, elle était présidée par M. **André POLLET**, ingénieur général honoraire des ponts et chaussées. LE FOYER, également présent au sein de cette commission, tient à remercier **M. POLLET** qui, par sa connaissance du monde du logement, son intérêt pour connaître les dispositifs, sa précision dans l'examen de chaque dossier, son sens de la justice, a fait honneur à sa mission. Il est remplacé par M. **Jean Bernard COFFY**, ex directeur régional adjoint de Pôle Emploi Rhône-Alpes. LE FOYER l'assure de son concours. ■

PSYCHIATRIE CITOYENNE

conséquences des choix, refus de proposition, oubli de réponse...

En revanche, les débats n'ont que difficilement franchi la frontière séparant la demande de logement dans le droit commun et celle de la personne en difficulté sociale. Ainsi, si des dispositifs d'aide à l'insertion et à l'intégration par le logement ont pu témoigner de difficultés plus accentuées (refus pour des motifs non valables, enjeu de l'engagement et de la compréhension de la portée de ses choix...), les questions soulevées sur la place de l'utilisateur et son autonomie dans sa décision n'ont pas été véritablement saisies.

Les prémices de cet autre débat ont évoqué :

- la liberté de choix du demandeur de logement, usager de structures sociales,
- le pouvoir du référent social dans l'opposition à ce choix,
- l'éventuelle appartenance des logements d'insertion dans l'offre du logement social.

Mais les problèmes soulevés à chaque discussion restent les moyens disponibles et ceux alloués. Le Chantier National Prioritaire de l'Hébergement et du Logement a su rappeler que la question n'est pas dans l'air du temps puisque les caisses sont vides et la maîtrise d'ouvrage a un coût trop élevé.

Ainsi, en guise de conclusion, il semble que l'amélioration des pratiques de terrain semble la seule proposition véritablement possible : par la formation des professionnels, par l'accompagnement des usagers et demandeurs de logement, et enfin l'assouplissement de l'utilisation des financements des logements afin de ne jamais freiner les attributions.

À l'unanimité, le constat s'est conclu par le fait que l'offre est un logement normalisé alors que la demande est une habitation avec tout ce qui va autour et dont l'importance relève de l'individu. ■

NDLR : Le rapport complet du COE sera bientôt disponible en ligne sur le site internet du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI : www.fnds.org

Virginie FUSTE



→ **Un mouvement international** de « psychiatrie citoyenne » a été lancé à l'occasion du Colloque du 6 et 7 décembre 2010 à Besançon. Les pays fondateurs présents sont, avec la France, les États-Unis, le Canada, la Suisse, la Belgique et le Bénin.

Pour la première fois dans le monde de la psychiatrie, 620 personnes – experts, citoyens ordinaires et usagers – ont été invités à débattre et à dégager un consensus sur la manière la plus efficace, économiquement et socialement, d'apporter des réponses opérationnelles aux enjeux que la société française doit relever en matière de psychiatrie. Une série de propositions prioritaires pour « arrêter de marcher sur la tête »¹ a été faite. Ces propositions seront adressées aux pouvoirs publics, aux niveaux national et local, au début de l'année 2011.

Les citoyens ont particulièrement insisté sur leurs besoins d'information, d'explication et aussi sur leur volonté d'implication. Tous ont insisté sur la nécessité de mobiliser de manière transversale l'intégralité des parties prenantes, dans un dialogue permanent qui place la personne au centre du dispositif plutôt que de centrer la problématique sur l'hôpital. Il est également apparu essentiel que les médias fassent connaître toutes les initiatives positives réalisées dans le champ de la santé mentale plutôt que de se laisser tenter par une information « à scandale ».

Le consensus s'est fait sur les quatre pôles suivants, qui seront déclinés en propositions concrètes et actionnables puis portées vers les

pouvoirs publics et la société, avec le concours de ses relais d'opinion, dont les médias, partie prenante importante dans l'image que les citoyens se font de la maladie psychique :

■ **Renforcer le rôle et la place des usagers** en s'appuyant sur leur expertise et en professionnalisant leurs compétences.

■ **Organiser la coordination au niveau des territoires d'une prise en charge globale et décloisonnée** par les élus, impliquant toutes les parties prenantes : usagers, secteurs sanitaire, social, économique, culturel, éducation et aussi la police, la justice et les citoyens.

■ **Développer les structures alternatives à l'hospitalisation** et tous les modes de logement social accompagné pour permettre de suivre les personnes en souffrance psychique dans la cité.

■ **Organiser des débats citoyens.**

Les accueils de jour du FOYER ont été présents, par l'animation du blog puis de l'atelier sur « les sans abri et la psychiatrie » ; ainsi que par la représentation de la « **troupe de théâtre des accueils de jour du FOYER** » (théâtre citoyen) animé par Franck Biasini, avec des usagers, des salariés, des bénévoles et des comédiens/musiciens professionnels.

Pour cette occasion, une pièce longue autour de « la psychiatrie citoyenne » a été créée pendant plusieurs mois : « LES SIMPLES, LES GARDES-FOUS ET LE CHEVAL BLEU » à partir d'un travail d'écriture, de documentation, d'adaptation théâtrale et d'improvisations avec 12 comédiens et un musicien. Parmi eux, plusieurs passagers volontaires – usagers des hôpitaux psychiatriques – se sont entraînés et ont fait tout un chemin de « libération ».

La pièce a connu un vif succès et donné lieu à beaucoup de contacts et d'invitations à rejouer la pièce (Belgique, sud de la France...) et au Québec l'année prochaine pour le prochain colloque du mouvement citoyen international. ■

Martine BURHIG
Responsable des Accueils de Jour

1 - Cf. le livre de Marie-Noëlle Besançon et Bernard Jolivet



Les 19 et 20 février a eu lieu à Lyon le second Colloque organisé par L'ARCHE EN FRANCE ayant pour thème « Fragilités Interdites ? Tous fragiles, tous humains : parce que nous pensons que la valeur d'une société se mesure à la manière dont elle traite ses membres les plus fragiles ».

1 500 personnes dont des bénévoles et salariés de notre association étaient attendues pour partager et réfléchir sur la place de la fragilité dans notre société. Parmi les intervenants, nous pouvons citer Jean FURTOS qui est également membre du FOYER.

Dans son texte publié en janvier dans la Lettre aux Amis de la Fondation Les Amis de L'Arche, Louis PILOTE Directeur, porte un regard sur l'avenir de son association L'Arche, et les moyens d'assurer son développement. Ce texte nous a interpellés dans son ensemble tant il reflète la réalité du FOYER mais aussi très certainement d'autres associations.

L'actualité économique nous rappelle presque chaque jour que pour survivre il faut se développer, absorber, fusionner pour être de plus en plus important et écraser son concurrent. On aurait pu croire ou espérer que le monde médico-social échappe à cette logique. Paradoxalement, il n'en est rien. L'endettement de l'État, la réduction d'effectifs conduisent les administrations à vouloir limiter le nombre de leurs interlocuteurs. Il s'en suit une pression sur les organisations pour qu'elles se regroupent, mutualisent ou fusionnent. Certains départements (qui nous octroient les financements publics dont nous avons besoin pour l'accompagnement des personnes accueillies dans nos communautés) nous disent qu'à moins de 300 salariés par association nous n'aurions pas la taille nécessaire à notre survie (or l'effectif moyen des salariés dans une communauté de L'Arche se situe entre 20 et 40 sala-



© - Fédération de L'Arche en France

LE DÉVELOPPEMENT, UNE QUESTION DE TRANSMISSION

riés). Certes, nous avons la responsabilité d'être de bons gestionnaires et d'optimiser nos coûts, mais la taille est-elle la réponse unique à cette importante question ?

Autant le dire tout de suite, L'Arche en France et L'Arche Internationale n'auront jamais la taille critique « souhaitée » par les administrations. Alors qu'est-ce qu'une politique de développement dans ce contexte ?

L'ENRICHISSEMENT PAR LA DIFFÉRENCE

Parler de développement à L'Arche ne peut pas être uniquement une question de croissance ou d'extension. C'est d'abord et avant tout une question de transmission. Transmettre une expérience, un savoir-être que la vie communautaire avec des personnes fragiles nous enseigne. Transmettre une vision du monde, un projet de société. L'expérience de L'Arche ne peut pas se réduire à un projet d'accompagnement pour des personnes en situation de handicap, à des lieux de vie, à des centres d'activités de jour. L'expérience de L'Arche c'est l'enrichissement par la différence, l'autre vient enrichir ma culture, ma foi, ma vision du monde. C'est l'expérience que, si j'accepte d'entrer en relation avec l'autre qui est différent, je serai transformé, déplacé et je pourrai témoigner de cet enrichissement.

Si la rencontre de l'autre prime sur mon savoir, sur mes convictions alors l'autre sera reconnu dans son intégrité d'être humain, dans sa dignité.

UNE TRANSMISSION VITALE

Si nous sommes convaincus que cette expérience unique a valeur de projet de société alors il nous incombe de la transmettre.

Cette transmission peut bien évidemment passer par la croissance parce qu'il y a d'autres personnes en situation de fragilité qui ont besoin

de lieux de vie. C'est pourquoi L'Arche en France a ouvert quatre communautés cette année et des projets sont en cours. Mais la transmission c'est aussi s'interroger sur la possibilité d'offrir cette expérience à des publics différents. Depuis sa fondation L'Arche accueille des personnes en situation de handicap mental, mais aujourd'hui il y a des besoins très importants pour des personnes victimes de traumatismes crâniens, pour les personnes en souffrance psychique.

Le projet de L'Arche pourrait-il s'adapter à ces différentes spécificités ? Depuis plusieurs années nous travaillons en partenariat avec l'association Simon de Cyrène qui développe des projets de communauté pour des personnes ayant subi un traumatisme crânien. Cette collaboration a conduit cette association à demander à faire partie de notre Fédération. Peut-on imaginer que L'Arche, dans l'avenir, regroupe des communautés avec des publics différents ? [...]

NOTRE «SAVOIR-FAIRE» INSPIRÉ PAR LEUR «SAVOIR ÊTRE»

Jean VANIER raconte souvent combien la fondation de L'Arche n'a pas été anticipée, organisée, planifiée. Il a fait le choix de se laisser conduire par la relation, de se laisser inspirer, de se laisser transformer. C'est le « savoir-être » qui définit le « savoir-faire ». Cette dimension prophétique de l'inspiration fondatrice doit habiter nos choix, y compris notre politique de développement. Le développement et la croissance n'auront de sens que si elles sont au service du projet qui lui-même a l'humble ambition d'apporter sa contribution aux projets de société dans laquelle nous nous inscrivons.

Louis PILOTE
Directeur de la Fédération
de L'Arche en France

60 ANS ... RETOUR EN IMAGES

→ Après une année d'événements, voici le dernier cahier « spécial 60 ans », qui comprend le retour en images de la seconde partie des manifestations, la dernière partie de l'historique de l'association, et enfin, nous vous proposons de revivre la première nuit au FOYER par les témoignages de ses fondateurs.

Tout au long de l'année 2010, LE FOYER a fêté son sixantième anniversaire en rappelant toutes les actions menées pour accompagner les personnes sans abri vers une vie meilleure. Chaque mois, un thème a été retenu afin d'évoquer les missions fondatrices menées par l'association.

Le 60^{ème} anniversaire a ainsi débuté **le 24 décembre 2009** et s'est terminé le 24 décembre 2010 en présence du Cardinal Philippe BARBARIN, célébrant la messe de Noël au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.

Suite du retour en images avec la seconde partie de la célébration des 60 ans du FOYER :



■ OCTOBRE

- **Le 17 octobre 2010**, également journée mondiale de la lutte contre la misère, la chapelle de la résidence La Chardonnière s'est illuminée de 1000 feux à l'occasion de la messe télévisée du Jour du Seigneur au FOYER. Filmée en direct et retransmise sur France 2, passagers, bénévoles et salariés ont assisté à une messe présidée par Monseigneur Thierry Brac de La Perrière et concélébrée par le Père Christian Delorme assisté du diacre Lionel Barbe, diacre, accompagnés d'une chorale menée de main de maître par Jean-Paul Masson.



- **Le 21 octobre** a eu lieu un colloque sur l'accompagnement, un peu particulier : L'équipe organisatrice de ce colloque, autour de Camille Bouvier et Monique Escoffier a fait le choix de confronter les pratiques d'accompagnement des personnes en situation d'exclusion avec celles qui, au contraire, permettent d'accompagner les personnes du monde de « l'excellence ». 250 personnes ont pu ainsi découvrir et échanger sur les différentes facettes de l'accompagnement.



■ NOVEMBRE

- **Le 2 novembre** s'est tenue, devant les caveaux du FOYER au Cimetière de la Guillotière de Lyon, la cérémonie de Toussaint, rassemblant passagers, bénévoles et salariés, dans un temps de recueillement à la mémoire des Passagers disparus.

- **Le 2 novembre** s'est ouvert dans des locaux flambant neufs de 1.000m², le 6^{ème} BRIC A BRAC de l'Association au 433 rue André Desthieux à Villefranche-sur-Saône.

- **Les Samedi 6 et dimanche 7 novembre 2010** ont eu lieu les Journées d'Entraide, Grande Brocante annuelle du FOYER au Palais des Sports de Lyon-Gerland. 350 bénévoles et salariés se sont mobilisés pour l'occasion. Le résultat est très encourageant puisque la recette est en hausse à 290.000 euros.

- **Du 15 au 21 novembre**, grâce au soutien de la Fondation SEB, LE FOYER a bénéficié d'une semaine spéciale sur les ondes de la radio RCF. Tout au long des émissions, les auditeurs ont pu apprécier les actions menées au FOYER au travers des reportages de terrain à la Résidence Le Bordeaux ou au Centre Gabriel ROSSET, un débat avec les organisateurs du colloque sur l'accompagnement, une émission consacrée à l'accueil des personnes



BRIC A BRAC
À VILLEFRANCHE-
SUR-SAÔNE



en souffrances psychique ou psychiatrique, et de nombreuses annonces sur les actions du FOYER...



LUMIGNONS DU CŒUR

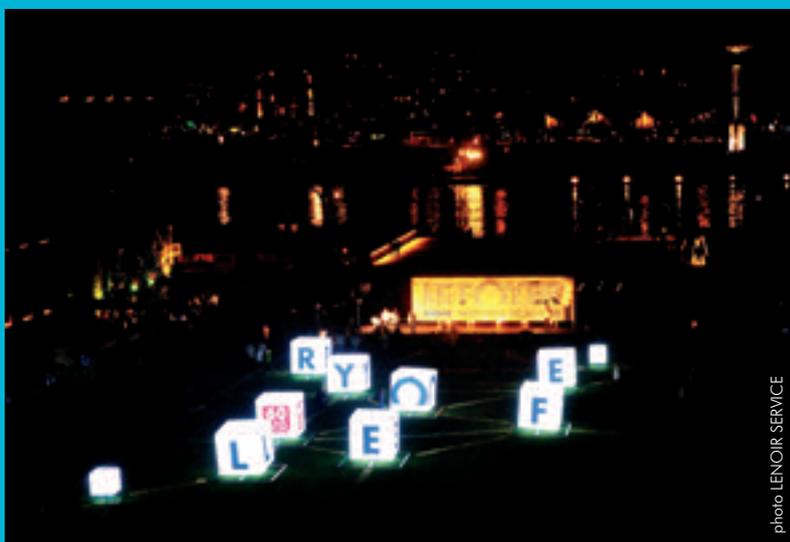


photo LENOIR SERVICE

■ DÉCEMBRE

- **Début décembre**, les bénévoles du FOYER ont distribué quelques 45.000 messages du temps de l'avent afin d'inviter les chrétiens à apporter une lueur d'espoir à celles et ceux qui en ont besoin.

- **Le 8 décembre : OPERATION LES LUMIGNONS DU CŒUR** : 15.500 lumignons aux couleurs du FOYER, se sont illuminés à l'occasion des LUMIGNONS DU CŒUR. Plus de 200 bénévoles se sont mobilisés pour vendre les lumignons ou réaliser la grande fresque lumineuse aux couleurs du FOYER le soir du 8 décembre place Antonin Poncet (Lyon 2^{ème}).

De nombreuses personnalités lyonnaises ont marqué leur soutien à cette opération avec notamment Michaël JONES ou encore Michel BASTOS.

Cette grande manifestation solidaire, inscrite au coeur de la grande Fête des Lumières et organisée par la Ville de Lyon aura permis à de nombreux visiteurs de soutenir et de mieux connaître l'action du FOYER.

- **Du 13 décembre au 7 janvier**, s'est tenue l'opération « Besoin de Toi(t) » organisée par le collectif d'Artistes SINGUL'ART. Pas moins de 171 petites « cabanes précieuses » ont été réalisées par 71 artistes. Les petites maisons ont pu pour certaines, trouver un propriétaire lors de la vente aux enchères qui a eu lieu à la Mairie du 8^{ème} arrondissement, partenaire de l'évènement. À l'année prochaine !



"CABANES PRÉCIEUSES"



MESSE DE NOËL AU FOYER

- **Le 21 décembre**, les membres du FOYER et les Artistes de CITÉCRÉATION invitaient tout un chacun à participer à l'inauguration de la FRESQUE DU FOYER sur les murs du Centre Gabriel ROSSET (Voir Pages 10 et 11).



INAUGURATION DE LA FRESQUE DU FOYER

- **Le 24 décembre**, l'année des 60 ans du FOYER se terminait par la Messe de Noël célébrée par le Cardinal Philippe BARBARIN.

Benoît VIANNAY a rappelé à cette occasion les premières heures vécues par les Fondateurs et bénévoles « Serviteurs » de l'association le soir de Noël 1950 (voir page 22)...

MERCI à toutes celles et ceux qui ont rendu possible cette belle année de manifestations !



LUMIGNONS DU CŒUR



→ Le soir de Noël 2010 a été un soir particulier au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI. En effet, nous nous sommes trouvés dans la même situation que Gabriel ROSSET, Georges BELLEVILLE et Henri TOURNISSOU qui donnèrent refuge le soir de Noël 1950, il y a 60 ans, à une dizaine de « Passagers » dans un ancien café comptoir, sous le regard bienveillant des premiers bénévoles, les « serviteurs ».

■ Gabriel ROSSET relate sa première nuit au FOYER :

« Le cadre de cette naissance : un vieux café vermoulu, portant sur sa façade défraîchie « Au monde Nouveau ». Derrière, un jeu de boules. La masure est décrépie au-dedans comme au dehors : portes branlantes, carreaux cassés, sol encombré de débris. Deux baraques sordides dressent leurs masses sombres dans la cour. Il faut chauffer. Avec l'aide des scouts, on installe des poêles. Il faut meubler : les œuvres de Saint Vincent de Paul offrent 50 lits. Tout est prêt. Dans la soirée, on ouvre la porte : 11 sans abri se présentent entre 20h et 22h.

Après avoir avalé une soupe fumante, ils s'étendent sur une couchette, enveloppés dans leurs couvertures. Ils auront leur joie de Noël, cela justement dont ils avaient besoin, celle qu'ils auraient demandée à un ami, s'ils avaient eu la chance de le rencontrer : un lit pour dormir.

Pendant que leurs hôtes de passage dorment, les serviteurs sont allés à la messe de minuit à la chapelle du Prado. Il n'y a que la rue à traverser. Leur grâce à eux, ce soir là, sera de mieux comprendre le sermon que d'habitude : « Jésus s'est fait pauvre pour nous sauver. Il nous demande, en retour, de l'aimer et de le servir dans les pauvres ». Après la messe, rentrant dans leur nouvelle



maison, les serviteurs passent et repassent silencieusement entre les rangs de lits où dorment des pauvres que Jésus leur a demandé de traiter comme lui-même... »

■ Georges BELLEVILLE note sur son « Carnet de Bord » la description des premières heures du FOYER :

« 3 rue Dumoulin (Rue Père Chevrier) une vieille maison a été mise à disposition du Comité créé sur initiative de la Société St Vincent de Paul. LE FOYER s'y installe à titre précaire et provisoire, d'abord avec des lits de camp prêtés par la Croix Rouge, ensuite avec des lits et matelas offerts par la Société Saint Vincent de Paul. La population accueillie est rapidement nombreuse. Plus de 40 lits ! Nos hôtes sont d'âges et d'origines diverses : malades guéris sortis de l'hôpital, détenus libérés, chômeurs, nord-africains sans emploi ni ressources, petits salariés sans chambre, clochards professionnels.

Nous nous heurtons à des difficultés d'organisation matérielle : hygiène (il n'y a pas de douches) – désinfection, organisation de la surveillance par les bénévoles, mise en ordre d'un vestiaire et raccommodage des vêtements... Les difficultés

pour créer l'esprit de la maison sont plus importantes : beaucoup de nos hôtes sont découragés, quelques uns boivent... Nous exigeons un instant de silence, tous les soirs, pendant lequel prient ceux qui le veulent. » ...

Il est peu de dire combien LE FOYER, au cours de ces soixante années, a considérablement changé.

Nous voulons croire qu'il a su évoluer autant que les besoins des passagers et des familles qu'il accueille. Ce dont nous sommes sûrs, c'est que LE FOYER tente toujours de proposer, dans le respect des valeurs de ses fondateurs, de nouvelles solutions pour accompagner les populations en situation de grande exclusion.

Du premier asile de nuit aux 37 établissements d'aujourd'hui, LE FOYER, avec le soutien de ses bénévoles, donateurs, partenaires, et salariés ne cesse de répondre à ses missions d'accueil, d'hébergement, d'accompagnement et d'insertion.

Que tous ceux qui font vivre, perdurer et soutiennent LE FOYER, soient, particulièrement remerciés. ■

HISTORIQUE DU FOYER

QUATRIÈME PARTIE : 1995 - 2010

CONTINUER, DÉVELOPPER, MULTIPLIER...



1995 - ACCUEIL DE PERSONNES ROUMAINES TSIGANES AU FOYER MICHELET

■ 1995

- **Jean BREUGNOT** est élu Président.

- **Samuel GUINARD** est nommé Directeur.

- Ouverture de huit lits médicalisés (devenus Lits de Repos) Rue Eugène PONS (Lyon 4^{ème}).

- Création d'un service Meublés d'Urgence pour les familles.

- Ouverture du **BRIC A BRAC** de la Croix Rousse (Lyon 4^{ème}).

- **LE FOYER** à la demande de la DDASS accueille 80 personnes Roumaines Tsiganes en familles. Elles sont **logées** au Foyer Michelet, rue Cavenne (Lyon 7^{ème}).

- Création d'un service **Emploi-Formation** pour les jeunes des cités de la S.A. GABRIEL ROSSET.

- LE FOYER avec ses partenaires Armée du Salut, Entretemps et Régis animent le nouveau dispositif de **Veille Sociale dans le Rhône** : Veille Sociale téléphonique (115), Veille Sociale Mobile et de Jour (Samu Social 69).

■ 1996

- Développement du Service Insertion par la création d'un **Atelier « Polyvalent »**, menuiserie et restauration de meubles.

- Ouverture d'un **Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale pour 32 jeunes hommes de 18 à 28 ans** au 79 rue E. Pons Lyon 4^{ème}.

- **Le Centre d'Hébergement et d'Orientation situé au 3 rue Père Chevrier est ouvert en été** pour la première fois.

- Mise en place du premier **« Plan Froid »** qui permet de renforcer les capacités d'accueil hivernales.

Ouverture du **BRIC A BRAC** d'Oullins.

■ 1997

- **Denys TROSSAT** est élu Président.

- Dissolution du **GEPAL**, qui avait pour mission d'assurer toutes les fonctions découlant de la gestion du patrimoine rassemblé du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI et de la SA d'HLM G. ROSSET.



1995 - VEILLE SOCIALE

- LE FOYER traverse une grave crise financière. Afin de se recentrer sur ses missions d'accueil et d'accompagnement, il cède la gestion locative de la SA d'HLM G. ROSSET et procède à un plan social.

■ 1998

- **Ouverture du « 122 »**, Centre d'Hébergement d'Urgence hivernal de **40 places pour des personnes isolées au 122 rue de Gerland** (Lyon 7^{ème}).

- Création d'une bibliothèque pour les Passagers au 3 rue Père Chevrier.

- Création du Gabriel Rosset Action Famille (GRAF) qui deviendra le Service Action Familles.

■ 1999

- Création de l'Association **« Les Amis de Gabriel ROSSET »**, chargée notamment de pérenniser la mémoire, le charisme, la spiritualité, le rayonnement de Gabriel Rosset et de promouvoir le dossier en béatification du Fondateur de l'Association.

- Organisation de la première **« Marche de la Solidarité »**.



1996 - OUVERTURE DU BRIC A BRAC D'OULLINS

SUITE AU VERSO →



2000 - LE CENTRE GABRIEL ROSSET AVANT LES TRAVAUX

■ 2000

- Reprise de l'**Accueil de Jour « La Rencontre »** situé à la Croix-Rousse (Lyon 4^{ème}).
- Ouverture du **BRIC A BRAC Baraban** (Lyon 3^{ème}).
- Démarrage des **travaux de restructuration et de rénovation du CHO** qui portera désormais le nom de **Centre Gabriel ROSSET**. Pendant les travaux qui dureront 4 ans il poursuit sans interruption l'accueil de 200 Passagers.

■ 2001

- À l'occasion des **50 ans de l'association**, une délégation du FOYER est reçue par le Pape **Jean-Paul II** à Rome qui, Place Saint Pierre, invite publiquement LE FOYER à **« Continuer, développer et multiplier son action en faveur des plus pauvres »**.
- Voyage du cinquantenaire pour 60 passagers pendant 8 jours.
- La SA d'HLM G. ROSSET loge 1.168 locataires dont 53 % sont des ménages avec enfants, dans 28 communes de l'agglomération.



2001 - VOYAGE À ROME ET RENCONTRE AVEC LE PAPE

■ 2002

- **Bruno de BOISSIEU** est élu Président.
- Ouverture de la **Résidence LE BORDEAUX**, rue du Bélier (Lyon 2^{ème}), avec pour objectif d'héberger une centaine de familles.
- Création de l'**Accueil de Jour « La Main Tendue »** à Villefranche-sur-Saône.

■ 2003

- Création du **Comité des Amis**.
- Création du Service d'**Accueil Renforcé** (futur Pôle d'Accompagnement Renforcé - PAR), structure d'accueil de jour pour les hommes seuls les plus déstructurés.

■ 2004

- **Inauguration du Centre Gabriel ROSSET** (Rue Père Chevrier Lyon 7^{ème}) par Nelly OLLIN Ministre déléguée à la lutte contre la précarité et l'exclusion.
- Reprise de l'**Accueil de Jour Saint-Vincent** (Lyon 5^{ème}).
- Déménagement de l'**Atelier et Chantier d'Insertion Centre de Tri Textile** rue de Toulon (Lyon 7^{ème}) afin de traiter les 1000 tonnes reçues.
- Ouverture du Vestiaire d'Urgence Rue Sébastien Gryphe Lyon 7^{ème}.
- Lancement de l'opération de Mécénat **« LES ARBRES DE LA SOLIDARITE »**.



2002 - TRAVAUX DU CENTRE GABRIEL ROSSET



2003 - CRÉATION DU POLE D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



2004 - INAUGURATION DU CENTRE GABRIEL ROSSET



2004 - PLANTATION D'ARBRES DE LA SOLIDARITE AVEC LE COMITÉ DES AMIS



2004 - REPRIS DE L'ACCUEIL DE JOUR SAINT VINCENT



2004 - ATELIER DE TRI TEXTILE RUE DE TOULON



2005 - RÉNOVATION DE LA RESIDENCE LE BORDEAUX



2006 - DEPOT DU DOSSIER POUR LE PROCÈS DE BÉATIFICATION DE G ROSSET



2006 - OUVERTURE DE LA PREMIERE RECYCLERIE



2008 - LA CHARDONNIERE A FRANCHEVILLE



2010 - OUVERTURE DU PÔLE D'ACTIVITES DE VILLEFRANCHE SUR SAONE

■ 2005

- Création d'un **Atelier d'Insertion de Tri Objets** Quai Gillet (Lyon 4^{ème}).
- Mise en place de la **trajectoire résidentielle** prévoyant l'accompagnement de **150 ménages sans abri** du Rhône chaque année. Convention signée avec le Conseil Général du Rhône qui assure 60% du financement.
- Convention avec l'OPAC du Rhône de gestion sociale pour l'accompagnement des familles de la SA d'HLM G. ROSSET.

■ 2006

- **Yves PERRET** est élu Président.
- **Alexandre FREDERICQ** est nommé Directeur.
- Reprise de l'Accueil de Jour **Le Relais SOS** (Lyon 8^{ème}).
- Ouverture de la première **Recyclerie** du FOYER (Lyon 9^{ème}).

■ 2007

- **Benoît VIANNAY** est élu Président.
- À la suite du « mouvement des Enfants de Don Quichotte », l'Etat met en place le **Plan d'Action Renforcé pour les personnes Sans Abri** (PARSA) ; LE FOYER obtient 43 places de stabilisation, 25 places de CHRS URGENCE et est agréé pour l'accueil des personnes sans domicile fixe vieillissantes.

■ 2008

- LE FOYER mène une **réflexion stratégique et dresse un plan d'actions** pour les années 2008 à 2011.
- Participation du FOYER au **Rapport d'Etienne PINTÉ** (Président du Conseil national des Politiques de lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion sociale) pour les personnes sans abri et mal logées.
- Nomination du FOYER à la **Commission de médiation du Rhône** pour le Droit au Logement Opposable (DALO).
- Acquisition du **Domaine de la Chardonnière** à Francheville. Transfert sur site de 70 places d'accueil.

■ 2009

- Création du **Comité d'Observation et d'Étude (COE)**.
- LE FOYER est invité par le Ministère du Logement à participer au projet national de **création d'un Service Public de l'Hébergement**.

- Constitution, avec Alain MÉRIEUX et Jean-Loup PATRIARCHE d'un **Fonds de dotation « La Maison de Rodolphe »** pour l'accueil de personnes sans abri avec animaux.
- **Reprise de l'activité de Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale de l'association l'ABRI**.
- Création d'une **HALTE de NUIT** (68 rue Sébastien Gryphe Lyon 7^{ème}), structure de mise à l'abri sans hébergement pour les personnes ne souhaitant pas se rendre dans les centres d'hébergement d'urgence.

■ 2010



2010 - REMISE DE LA MÉDAILLE DE LA VILLE DE LYON POUR LES 60 ANS DU FOYER

- LE FOYER **fête ses 60 ans**. Gérard COLLOMB, sénateur Maire de Lyon, lui remet la médaille de la ville.
- Création d'un nouveau **pôle d'activités à Villefranche-Sur-Saône** : Accueil de Jour, Centre d'Hébergement d'Urgence, Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale et Bric à Brac.
- Ouverture de la **Maison de Rodolphe** au 105 rue Villon (69008 Lyon) pour l'hébergement d'urgence **de familles et de personnes sans abri avec animaux**.
- Acquisition du **122 rue de Gerland** (69007 Lyon) en vue d'une réhabilitation complète de l'Auberge des Familles, et de la création de 26 logements sociaux (PLAI).
- Inauguration de la **FRESQUE DU FOYER** conçue et réalisée par CITÉCRÉATION.

LE FOYER accueille, héberge, accompagne et insère **5.000** personnes différentes au sein de **37** structures qui offrent jusqu'à **850** places. Il compte désormais **1.500** bénévoles, **232** salariés et employés en insertion, et son budget s'élève à **13** millions d'euros. ■

LE PROJET « REICHTUM » À BERLIN

LA VOLONTÉ D'OFFRIR « DU BEAU » AUX SANS-ABRI

→ Toutes les grandes villes du monde – et même de plus petites – sont confrontées au défi que représente l'existence de personnes sans domicile qui doivent trouver chaque nuit un abri. Berlin, la capitale de l'Allemagne réunifiée, n'échappe pas à cette réalité. Devenue un lieu « branché » de la culture européenne où des artistes et des jeunes de toute l'Europe aiment à se retrouver, la ville compte aussi des centaines de sans-abri. La municipalité, les Eglises protestantes et catholique, diverses fondations et associations, essayent d'inventer des réponses, de trouver des solutions pour rattacher à la vie et à la société des personnes en dérive.



Dans un quotidien français, j'avais lu, en décembre 2008, un long article sur la transformation d'un hôtel de Berlin en un « palais » qui – était-il dit – pourrait être défini comme « le plus luxueux centre d'hébergement du monde ». Ma curiosité, bien entendu, avait été excitée. Près de deux ans plus tard, en novembre 2010, me trouvant dans la capitale allemande pour le baptême du petit garçon d'un couple d'amis, j'ai voulu voir cette réalisation. Un dimanche après-midi de grand-froid, me voilà donc parvenu au bâtiment baptisé « Reichtum » (« Richesse » en allemand), situé en bordure d'une voie de circulation automobile intensive, dans le quartier périphérique de Schöneeweide, à Berlin-Est. A l'extérieur, le bâtiment, très sobre d'aspect, est peint tout en jaune. A l'intérieur, on a l'impression de se retrouver dans un ancien hôtel de charme parisien, avec ses boiseries cirées et le tapis rouge – déjà usé – qui recouvre les marches de l'escalier planté au centre de ce petit immeuble de quatre étages. Les lustres dorés, les colonnes de plâtre cannelé, le papier peint italien, un miroir installé au premier palier, ne font, certes, pas penser que l'on se trouve dans un centre d'hébergement conçu pour accueillir en permanence une vingtaine d'hommes sortis de la rue, pour la plupart des malades alcooliques sérieux, parfois en fin de vie.

Cette réalisation, en fait, est le fruit de la volonté d'une artiste quadragénaire basée à Berlin, Miriam Kilali. Durant ses études, elle a effectué un stage dans un centre pour sans-abri qui l'a profondément marquée. Très touchée par le désespoir qui émanait des hommes qu'elle voyait, elle est restée questionnée par la manière de vaincre le

sentiment de paralysie que procure la pauvreté. Avec les années, elle a remarqué que ce sont les beaux endroits qui peuvent redonner des forces dans le cadre de moments difficiles. Au milieu des années 2000, l'opportunité lui est offerte de mettre en oeuvre un projet social et artistique à Moscou : transformer une carcasse de béton sinistre et humide, l'hôtel Marfino, en une demeure agréable et belle. Elle parvient à relever ce « challenge ». Quatre-vingt hommes vivent désormais dans ce lieu de la capitale russe et y trouvent force, énergie, dignité.

Riche de cette expérience, Miriam Kilali a désiré faire quelque chose de semblable à Berlin. Elle a cherché et elle a trouvé les partenaires et les fonds, particulièrement la participation d'institutions laïques comme celle d'organismes chrétiens.

Ma sensibilité et mon goût de Français de la moitié sud de l'hexagone n'ont pas été émerveillés. J'ai trouvé, même, que notre « Chardonnière » à Francheville n'avait rien à envier à cette réalisation, qui reste néanmoins une belle réussite ! Ce qui m'a le plus interpellé, ce sont deux propositions qui n'existent pas dans nos lieux d'accueil. D'une part l'existence d'une salle de musculation et de remise en forme avec les équipements adaptés. D'autre part une pièce située dans l'espace réservé aux soins médicaux, avec un matériel permettant à chaque passager de tester lui-même, trois fois par jour, son taux d'alcoolémie. Il est vrai que les responsables de ce centre autorisent une faible consommation d'alcool (normalement, pas plus de trois bières quotidiennes) aux résidents, ce qui ne rejoint pas nos options... ■

Christian Delorme

→ LE SAVIEZ-VOUS ?

- Accueillir en journée une personne : 15 € / jour
- Héberger une personne : 30 € / jour
- Insérer un jeune : 45 € / jour
- Offrir 30 repas : 60 €



Auberge des Familles – Photo Fabrice JANNIER

AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES SANS ABRI

→ GRÂCE À VOS DONS

Vous pouvez soutenir LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI par :

- Un chèque, un prélèvement automatique,
- Un don au titre de l'ISF
- Un contrat d'assurance vie en souscrivant une assurance vie dont le bénéficiaire est LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.
- Un legs, une donation, pour aider LE FOYER à construire des projets à long terme. Association reconnue d'utilité publique LE FOYER peut recevoir tous les legs et donations (actions, bijoux, immobiliers, mobiliers, etc) en bénéficiant d'une exonération totale des droits de succession. Demandez la documentation du FOYER ou renseignez-vous auprès de votre notaire.

Nouveau : Réduction d'ISF (Loi TEPA)

Tout don versé au profit des Ateliers et Chantiers d'Insertion du FOYER est déductible de votre ISF à hauteur de 75 % du montant don, dans la limite d'une réduction d'impôt de 50.000 euros (prochaine échéance à mi-juin).

Note : cette réduction ne se cumule pas pour les mêmes versements avec la réduction d'impôt sur le revenu. Mais il est possible d'utiliser chacun de ces dispositifs pour des dons différents.

Votre réduction fiscale :

■ Particuliers, votre réduction fiscale :

Si vous êtes imposable, défiscalisation jusqu'à 75 % de votre don dans la limite de 510 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

Un reçu fiscal vous sera adressé au début de l'année suivante.

Exemple : un don de 100 euros, ne vous en coûtera, après déduction fiscale, que 25 euros.

■ Sociétés, votre réduction fiscale :

Les dons au FOYER NOTRE-DAME DE SANS-ABRI donnent droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour 1000 du chiffre d'affaires, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

→ EN OFFRANT VOTRE TEMPS

Devenir bénévole, c'est être acteur de la lutte contre l'exclusion tout en rejoignant une équipe dynamique et engagée pour :

- L'accueil de jour
- L'accueil du soir
- Le soutien scolaire
- La santé
- Les BRIC A BRAC
- L'animation
- Le transport et la collecte des dons
- Le vestiaire
- L'administration
- La communication
- La participation aux manifestations
- Etc...

Désormais, pour les nouveaux arrivants, une réunion d'information a lieu **tous les mercredis soir de 17h à 18h30** au FOYER.

Elle se déroule en deux temps : réunion de présentation de l'association puis un rencontre individuelle.

Le Pôle Bénévoles vous fera alors découvrir toutes les possibilités de bénévolat au FOYER et vous guidera dans le choix de votre engagement en fonction des besoins du FOYER, de vos disponibilités et de vos envies.

→ Contact :

benevolat.fnds@wanadoo.fr
Tél. 04 72 76 73 53
ou 04 72 76 73 85
Site internet : www.fnds.org

→ Besoin d'information ?

Contactez le Service don :

Tél. 04 72 76 73 53 ou 04 72 76 73 56

Mail : arche.fnds@wanadoo.fr

Site internet : www.fnds.org

AVEC ERIC,
BÉNÉVOLE,
MAURICE
A PRESQUE
RETROUVÉ
SON
SOURIRE



2011 : ANNÉE DU BÉNÉVOLAT / REJOIGNEZ LE FOYER

Coupon à retourner au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PÈRE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07

Mme, Mlle, M, _____

Prénom : _____

Année de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. Bureau : _____

Tél. domicile : _____

E-mail : _____

Je souhaite aider financièrement LE FOYER :
– ci-joint chèque de _____ euros

Je suis intéressé par une activité bénévole dans l'activité suivante :

Je souhaite m'abonner ou me réabonner
(10 € pour 4 numéros).

Je souhaite recevoir une information sur les legs,
donations, et assurances-vie au profit du FOYER

Prélèvement mensuel

Joindre un RIB N° national d'émetteur : 227 072

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PÈRE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07. En cas de litige sur ce prélèvement, je pourrai faire suspendre l'exécution sur simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec LE FOYER.

Mensualité à prélever

20 € 40 € 60 € Autre€

Ma banque

Nom de ma Banque :

N°.....Rue

Code Postal.....Ville

Etablissement	Guichet	N° du compte	Clef RIB

Date

Signature

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI est une association reconnue d'utilité publique. TOUT DON AU FOYER bénéficie d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % du montant du don, dans la limite de 510 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable. L'excédent est reportable sur les cinq années suivantes. Voir au dos pour toute information complémentaire.

IL EST DESORMAIS POSSIBLE DE FAIRE **UN DON EN LIGNE**, SUR LE SITE INTERNET DU FOYER : WWW.FNDSA.ORG

CONFORMÉMENT À LA LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉ EN DATE DU 6 JANVIER 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT D'ACCÈS, DE RECTIFICATION, DE MODIFICATION ET DE SUPPRESSION DES DONNÉES QUI VOUS CONCERNENT.